



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20170606-BUR-AG-17-050-
DE
Date de réception préfecture : 09/06/2017

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Bureau du 6 Juin 2017

DELIBERATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Marché N°170018 - Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

L'an deux mille dix-sept, le 6 juin à 9h30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur François TATTI.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs François TATTI, Michel ROSSI, Jean-Jacques PADOVANI, Guy ARMANET, Julien MORGANTI, Jean-Louis MILANI. Madame Françoise VESPERINI.

ABSENTS : Messieurs Gilles SIMEONI, Pierre-Michel SIMONPIETRI, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Noël LUIGGI. Madame Serena BATTESTINI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0

Monsieur François TATTI ouvre la séance.

OBJET : Marché N°170018 - Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 98 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 16 avril 2014 désignant les membres du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 30 juin 2014 modifiant la constitution du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 23 Février 2016 portant création de deux postes de vice-Présidents supplémentaires ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 avril 2017 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment : « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant compris entre 15 000 € HT et 150 000 € HT ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la consultation lancée le 12 Avril 2017 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE

La procédure engagée pour l'attribution du marché suivant : Marché N°170018 : Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

DECIDE

D'attribuer le marché à la SA ETS MARCEL FERRARI – RN 193 – BP 604 – 20601 Bastia Cedex (Siret n°49662048500045 code APE 4671Z), marché conclu pour un an reconductible 2 fois, pour un montant minimum de 15 000 € HT (période de reconduction comprise) et maximum 135 000 € HT (période de reconduction comprise).

Bureau du 6 Juin 2017

OBJET : Marché N°170018 - Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Communauté d'Agglomération de Bastia

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant.

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **09 JUIN 2017**
et publication ou notification
du **09 JUIN 2017**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGARAOU



LE PRESIDENT

François TATTI